

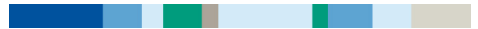
Télémédecine

- **Définition** : Acte médical à distance utilisant les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
 - Visio (téléconsultation)
 - A partir de dossier (téléexpertise)
 - Suivi de données (télésurveillance)
 - Assistance médicale au cours d'un acte (téléassistance)
 - Régulation centre 15
- **Réglementation** de plus en plus précise et contraignante
 - Identification, traçabilité, confidentialité, ...
 - Consentement obligatoire
 - Conventions entre les acteurs
 - Contractualisation avec l'ARS
- **Financement** : MIGAC

OPHDIAT

Dépistage de la rétinopathie diabétique par télémedecine





Organisations fonctionnant à l'AP-HP

Données transmises NOM

■ Urgences neurochirurgicales	Dossier	TELIF
■ Exploration fonctionnelle - apnées du sommeil	Dossier	RESPIRADOM
■ Anatomie Pathologique	L. virtuelle	
■ Cardiologie - TA, défibrillateurs ou PM	ECG	
■ Endocrinologie - Diabètes gestationnels	Glycémie	DIABGEST
■ Dermatologie	Photos	D3
■ Gériatrie – téléconsultation spécialisées	Visio	TELEGERIA
■ Hématologie - Anti-thrombotiques	INR	CREATIF
■ Médecine nucléaire - Expertise sur lymphomes	PETscan	IMAGYS
■ Néphrologie - Dialyse péritonéales	lono.	
■ Ophtalmologie - Rétinopathie diabétique	Photos	OPHDIAT
■ Pneumologie - Suivi des greffes	Cap.Resp.	MIRTEL
■ Radiologie	Images	
■ Obstétrique - Femmes enceintes	RCF	
■ ...		



Nombreux projets : nouvelles organisations ou extensions

Spécialité	Nom	AAP
■ Ana.Path.	Telepath IF Flexmim	ARS FUI14
■ Gériatrie ■ Radiologie	Télogéria Ile de France Matrix	ARS ARS
■ Dermatologie	Dermadom Melanoptic DermAvis Urgent	e-santé-2 FUI 14
■ EEG	STIVE	FUI 15
■ Orthopédie	DIFFEOS	e-santé-2
■ ...Toutes les spécialités sont concernées		

Agence Régionale de Santé

- **Plan régional de télémédecine**
- **5 priorités**
 - Permanence des soins en imagerie
 - AVC
 - Santé des détenus
 - Maladies Chroniques
 - Soins en HAD ou structure médico-sociale
- **AAP 2012 : 9 projets retenus (3 AP-HP)**
- **Pilotage de deux réseaux régionaux :**
 - Téléneurologie (AVC)**
 - Dermatologie et Prisons**

Pour l'AP-HP

- **Enjeu de planification et d'organisation :**
 - Interne AP-HP
 - Ile de France

- **Nécessité de mise en place d'une stratégie institutionnelle**
 - Identifier, soutenir les projets pertinents
 - Prioriser les projets en fonction des objectifs stratégiques
 - Assurer une cohérence avec les projets régionaux
 - Diffuser la réglementation, les règles de bonnes pratiques, etc...